



## DES RÉSIDUS DE PESTICIDES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS LES EAUX DE SURFACE FRANÇAISES

Le point sur notre nouveau rapport EXPPERT 11 et la présence de ces résidus cartographiée par département.

Dossier à lire en p. 6

# SOMMAIRE



P. 4

## ACTUALITÉS

**PAUL FRANÇOIS : NOUVELLE VICTOIRE JURIDIQUE HISTORIQUE CONTRE MONSANTO**

P. 4

**ENQUÊTE APACHE 2 : L'EXPOSITION DES RIVERAINS ET TRAVAILLEURS DES VIGNES DU BORDELAIS TOUJOURS PRÉOCCUPANTE**

P. 5

**FIN DE LA CONSULTATION SUR LES PRODUITS BIOCIDES**

P. 5

**DIOXYDE DE TITANE : BRUNO LE MAIRE FINIT PAR SIGNER LA SUSPENSION, MAIS...**

P. 11

## JOURNAL DES RELAIS



P. 6

## DOSSIER

**DES RÉSIDUS DE PESTICIDES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS LES EAUX DE SURFACE FRANÇAISES**

GÉNÉRATIONS FUTURES PUBLIE UN NOUVEAU RAPPORT SUR L'EXPOSITION AUX PESTICIDES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (EXPERT).

P. 8

**RIVERAIN·E : JE SUIS CONCERNÉ·E, QUE FAIRE ?**

**ÉCOPHYTO 2+ : MANQUE DE MOYENS ET D'AMBITION**

P. 12

## AGENDA

**VIDÉO « 20 ANS DE LUTTE CONTRE LES PESTICIDES »**



P. 9

## ALTERNATIVES

**LE BILAN PROMETTEUR DE LA 14<sup>E</sup> SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES**

LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE ANNÉE ET LES PERSPECTIVES DE LA PROCHAINE ÉDITION.

P. 11

**CONCOURS DE DESSIN : ET LES GAGNANTS SONT...**

P. 11

**LANCEMENT DU JUS DE POMME MILITANT**

Mai 2019/N°45. Lettre d'information de Générations Futures, 179 rue La Fayette, 75010 Paris.

• Directrice de la publication : Maria Pelletier • Rédacteur en chef : François Veillerette • Coordinatrice de ce numéro : Nadine Lauerjat • Articles : Yohann Garcia, Fleur Gorre, Nadine Lauerjat, Coline Lenseigne, François Veillerette • Conception graphique et mise en page : Yohann Garcia • Crédits photo : Adobe Stock (p. 1, 2, 6, 5), Mathieu Monfourny (p. 2), Daniel Fouray (p. 3), Nadine Lauerjat (p. 4), La Minute.Info (p. 4), Générations Futures (p. 7, 8, 11), Écocert (p. 9), Maison de la consommation et de l'environnement (p. 9), Syndicat des bassins côtiers de la région Dol-de-Bretagne (p. 9), École maternelle Gallieni (p. 10), École intercommunale des Ondines (p. 10), École d'Orgueil (p. 10), Nicolás Sulcic (p. 10), Violette Guiot (p. 11), Jean-Paul Briotet (p. 11).



IMPRIM'VERT® Imprimé sur papier 100 % recyclé, issu de forêts gérées durablement.



**CHÈRES LECTRICES,  
CHERS LECTEURS,**

L'actualité récente nous montre que les pollutions par les pesticides et les perturbateurs endocriniens sont plus inquiétantes que jamais...

La récente publication par Générations Futures de cartes<sup>1</sup> montrant la présence de très nombreux pesticides perturbateurs endocriniens dans les eaux de surface françaises souligne clairement cet état de fait. Quand les eaux de certains départements comptent **jusqu'à 90 pesticides perturbateurs endocriniens différents**, comment ne pas penser qu'au-delà de l'impact sur la biodiversité aquatique nous avons là également un indicateur inquiétant de la pollution de l'environnement global par ces polluants?

Dans le même temps, un rapport<sup>2</sup> commandé par le Parlement européen et publié début avril nous montre clairement que **la réglementation européenne actuelle ne protège pas la population européenne des perturbateurs endocriniens (PE)**. Le rapport, rédigé par Barbara Demeneix (CNRS, Muséum national d'histoire naturelle) et Rémy Slama (Inserm, université de Grenoble) nous rappelle qu'il existe « *une exposition généralisée de la population, y compris les femmes enceintes, à des dizaines de perturbateurs endocriniens avérés ou suspectés.* »<sup>3</sup>. Les scientifiques rappellent que « **de nombreux désordres chroniques ont été clairement associés à des perturbateurs endocriniens...** Ces troubles incluent l'obésité et les troubles du métabolisme, les troubles et des cancers des systèmes reproducteurs masculin et féminin, les troubles de la thyroïde, les maladies neurodéveloppementales et la baisse du quotient intellectuel. » Et pour les auteurs du rapport pas de doute : la non-prise en compte par les législations des éventuels effets PE cumulés sous-estime le risque réel. De plus les auteurs soulignent les incohérences entre les différentes législations européennes, de nombreux textes n'intégrant même pas la notion de perturbateur endocrinien.

Les **élections européennes de ce mois auront donc une importance primordiale au regard de ces problématiques de santé environnementale**. L'enjeu est simple : si nous élisons un Parlement européen dont une majorité de membres seront soucieux de **faire progresser ces législations européennes sur les pesticides, les perturbateurs endocriniens et plus largement toutes les questions de santé environnementale**, alors nous pouvons espérer voir les exigences réglementaires dans ces domaines progresser dans les années à venir, assurant ainsi une meilleure protection des populations et des écosystèmes. Dans le cas contraire, le risque est grand non seulement de stagner en la matière, mais malheureusement de régresser, car les producteurs de risques industriels n'ont de cesse de réclamer toujours plus de souplesse en matière de contrôle et de législation sur le risque chimique.

Soucieux de faire progresser la cause de la santé environnementale nous avons encore quelques semaines pour convaincre nos connaissances, nos réseaux, nos familles... de l'intérêt majeur d'envoyer à Bruxelles des eurodéputé-e-s soucieu-ses-x de défendre notre environnement et la santé des populations!

<sup>1</sup> Site de Générations Futures : <http://bit.ly/2VSCerq>.

<sup>2</sup> Site du Parlement européen, étude disponible en anglais : <http://bit.ly/2WOCEMA>.

<sup>3</sup> Stéphane Foucart, « Perturbateurs endocriniens : la réglementation européenne ne protège pas les populations », *Le Monde.fr*, 2 avril 2019. Disponible sur : <https://lemde.fr/2UREvGY>.

FRANÇOIS VEILLERETTE,  
DIRECTEUR DE GÉNÉRATIONS FUTURES

## VICTIMES DES PESTICIDES

### Paul François contre Monsanto : nouvelle victoire juridique historique



© Nadine Lauverjat/Génération Futures.



© LaVieInfo.

#### PORTRAIT

#### PAUL FRANÇOIS

Comme bon nombre d'agriculteurs lorsqu'ils ont démarré leur activité agricole, Paul François a placé sa confiance dans la chimie pour la conduite de son exploitation reposant sur un modèle intensif, qui domine toujours en France. Tout bascule le 27 avril 2004 lorsqu'il s'intoxique après avoir manipulé du Lasso, herbicide produit par Monsanto. Après 12 ans d'un combat fait de procédures judiciaires et de lourdes conséquences dans sa vie, Paul gagne enfin sa première bataille en 2012. Son exploitation (400 ha) est aujourd'hui en cours de conversion en agriculture biologique. 240 ha ont déjà été convertis.

La décision a été rendue le 11 avril dernier par la cour d'appel de Lyon, suscitant l'émotion et l'empathie — à commencer par les membres de notre association. Pour la troisième fois, Monsanto a été reconnue coupable d'avoir intoxiqué Paul François, céréalier charentais qui avait alors inhalé un herbicide toxique de la marque en 2004. Même si Monsanto peut former un pourvoi contre cette décision, cette victoire est très encourageante pour toutes les victimes des pesticides qui ont lancé des procédures juridiques

en France — la famille Grataloup par exemple — et ailleurs dans le monde. À l'heure où le Gouvernement multiplie les renoncements sur la question des pesticides, en reculant par exemple sur l'interdiction du glyphosate d'ici à trois ans ou bien encore à la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes des pesticides, cette décision de justice est un signal fort envoyé au Président de la République et à sa majorité pour prendre les mesures qui s'imposent afin de protéger la santé des populations.

### APAChe 2 : l'exposition des riverains et travailleurs des vignes du Bordelais toujours préoccupante

Le Collectif info Médoc pesticides (CIMP) et l'association Eva Pour La Vie ont publié le 11 avril un nouveau volet de l'enquête APAChe (Analyse de pesticides agricoles dans les cheveux) que Génération Futures avait réalisée avec le Collectif en 2013. Les résultats montrent que 70 % des pesticides retrouvés chez les femmes enceintes sont possiblement toxiques pour la reproduction, que 43 % des pesticides retrouvés chez les enfants sont cancérigènes possibles, 57 % perturbateurs endocriniens et 86 % reprotoxiques.

# Fin de la consultation sur les produits biocides

Après avoir été mis à consultation du public jusqu'au 5 avril, le projet de décret relatif à l'encadrement de certaines catégories de produits biocides est maintenant discuté au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire. Pour rappel, les biocides sont des substances ou des préparations destinées à détruire, repousser ou rendre inoffensifs des organismes considérés comme « nuisibles », à en prévenir l'action ou à les combattre, par une action chimique ou biologique. Ils regroupent notamment les désinfectants ménagers, les insecticides, les fongicides, les bactéricides, les rodenticides. Au même titre que les pesticides, **certaines substances actives de ces produits sont très**



**dangereuses pour la santé et l'environnement.** Générations Futures s'est fortement investie sur ce sujet et tient à saluer la forte mobilisation de ses sympathisant-es qui ont été plus de 550 à nous avoir confirmé leur participation à la consultation. En effet, malgré des mesures intéressantes prévues par le projet de décret comme l'interdiction de la publicité et des pratiques commerciales

avantageuses (telles que les remises, les rabais, les ristournes); **la mesure la plus protectrice à savoir l'interdiction de la vente libre-service a été reportée**, traduisant le manque de volonté du Gouvernement. Dans un communiqué, Générations Futures a exhorté ce dernier à encadrer au plus vite et avec la plus grande fermeté, la commercialisation de ces produits dangereux.

## Dioxyde de titane : Bruno Le Maire finit par signer la suspension, mais...

Le dioxyde de titane (E171), cet additif alimentaire classé comme « cancérogène possible » par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ), utilisé pour ses propriétés colorantes, opacifiantes, brillantes; sera **interdit dans les denrées alimentaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020**. Rappelons que la suspension du dioxyde de titane avait été adoptée par les députés dans la loi Agriculture et Alimentation votée le 30 octobre 2018, mais que Bercy avait reporté la signature de l'arrêté. Or, le 17 avril, un communiqué du ministère de l'Économie et de la Transition écologique nous a appris sa signature. Le Gouvernement suit l'avis du 15 avril délivré par l'Anses, qui a réitéré ses recommandations générales sur les nanomatériaux en préconisant notamment de « limiter l'exposition des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement ». À l'issue de son expertise des études les plus récentes, l'agence indique ne pas disposer « d'éléments nouveaux permettant de lever les incertitudes sur l'innocuité de l'additif E171 ». Générations Futures et les autres associations restent vigilantes, notamment concernant les délais d'écoulement des stocks ainsi que l'existence de dérogations possibles.

# DOSSIER

## DES RÉSIDUS DE PESTICIDES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS LES EAUX DE SURFACE



LE 16 AVRIL DERNIER, GÉNÉRATIONS FUTURES A PUBLIÉ UN RAPPORT INÉDIT RÉVÉLANT LA PRÉSENCE GÉNÉRALISÉE DE PESTICIDES SUSPECTÉS D'ÊTRE DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PE) DANS LES EAUX DE SURFACE FRANÇAISES.

### LE RAPPORT ET SA MÉTHODE

Ce rapport s'inscrit dans une série d'études publiées par Générations Futures sur la problématique des perturbateurs endocriniens. Il vise à mesurer la présence de pesticides perturbateurs endocriniens dans notre environnement à travers l'étude de leur quantification dans les eaux de surface. Pour obtenir ces données, nous avons tout d'abord établi, parmi les pesticides autorisés ou non, répertoriés dans la base de données de l'Union européenne

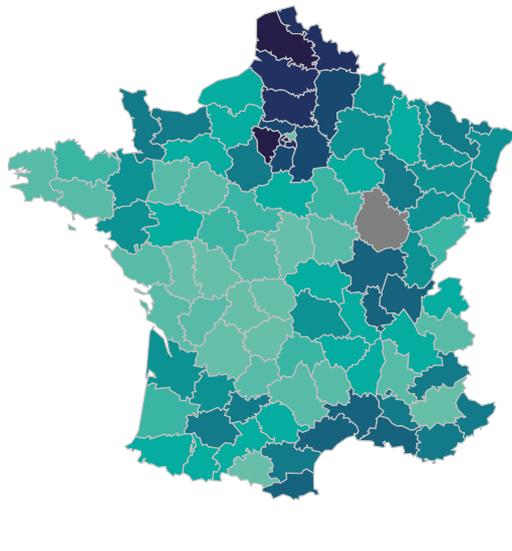
(EU pesticides database), lesquels étaient suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, en utilisant la base TEDX. Dans un second temps, nous avons déterminé, parmi ceux-ci, lesquels avaient été analysés par les agences de l'eau et répertoriés dans la base de données Naiades, interface nationale pour l'accès aux données des rivières et des lacs (<http://naiades.eaufrance.fr/>). Nous avons dû remonter jusqu'à l'année 2015 pour obtenir la couverture territoriale la plus complète. Les agences de l'eau

n'utilisant pas les mêmes seuils de quantification et de détection, nous nous sommes heurtés à des difficultés liées à l'absence d'harmonisation des méthodes. Aussi, certaines substances ne sont pas testées dans tous les départements. Néanmoins, la cartographie des données indique que la biodiversité aquatique est largement polluée par la chimie de l'agriculture intensive. Ces résultats sont également à interpréter comme l'indicateur d'une contamination importante de l'environnement dans lequel vivent les humains.

# La contamination cartographiée

## POURCENTAGE D'ANALYSES QUANTIFIÉES

### POUR LE GLYPHOSATE

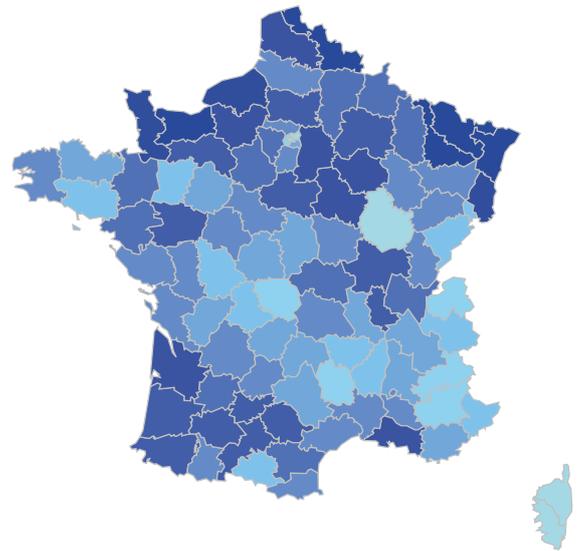


#### Les Outre-Mer



## POURCENTAGE DE PESTICIDES PE QUANTIFIÉS

### AU MOINS UNE FOIS



#### Les Outre-Mer



## COCKTAIL DE PESTICIDES

En effet, sur la base des données 2015, un **total de 232 substances actives** de pesticides ou de métabolites supposés PE ont été recherchés, soit une moyenne de 183 par département. En moyenne, plus de 41 (soit environ 23 %) ont été quantifiés. Avec des différences notables selon les départements. Le record revient au Calvados (69 cours d'eau dont la Dives, l'Orne ou la Vire) avec pas moins de 90 substances quantifiées sur un total de 196 recherchées. En pourcentage, c'est la Moselle (91 cours d'eau, dont la Moselle et la Sarre) qui occupe le haut du classement avec 49 % (67 sur 137 recherchées) de pesticides perturbateurs endocriniens suspectés quantifiés au moins

une fois. Sur les trois substances qui arrivent le plus fréquemment en tête — le glyphosate (37 départements), l'atrazine-déséthyl (30 départements) et le métolachlore (15 départements), notons que les deux dernières sont interdites dans l'Union européenne depuis 2003.

« Il y a urgence d'agir en la matière en adoptant des mesures fermes qui interdisent les perturbateurs endocriniens. »

## STRATÉGIE NATIONALE SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Comme nous vous l'indiquions dans notre précédent numéro, Générations Futures suit de près la seconde stratégie

nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE), actuellement en discussion. Il y a urgence d'agir en la matière en adoptant des mesures fermes qui interdisent les perturbateurs endocriniens. À plus court terme, nous demandons au gouvernement de réviser l'arrêté du 4 mai 2017 sur l'utilisation des pesticides afin d'interdire leur épandage à proximité des lieux de vie et de tous les points d'eau. Enfin, nous réclamons l'exclusion de la mise sur le marché des pesticides perturbateurs endocriniens avérés ou suspectés. ■

## L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT :

Site de Générations Futures : <http://bit.ly/2VSCerq>.

# Riverain·e : je suis concerné·e, que faire ?

## DES OUTILS POUR AGIR À SON NIVEAU

Depuis plusieurs années, Générations Futures met à disposition du public un certain nombre de brochures d'information comprenant des données chiffrées sur la question des pesticides et des perturbateurs endocriniens. Ces documents vous fournissent également des pistes pour agir à votre échelle. Pour les riverains victimes des pesticides, nous

vous invitons à consulter notre brochure récemment mise à jour sur le sujet. Elle fait le point sur le cadre réglementaire de la question, en donnant également des informations utiles (conseils juridiques, analyses, démarches...). Pour les perturbateurs endocriniens, nous avons également compilé une brochure qui vous donne des clés pour réduire votre exposition aux divers polluants du quotidien.



Brochure Victimes des pesticides :  
<http://bit.ly/2UsQvcQ>.

Brochure Perturbateurs endocriniens :  
<http://bit.ly/2vc9Pki>.

Plateforme de signalisation  
des atteintes à la santé et à  
l'environnement :  
<http://bit.ly/2GxvoT2>.

Plateforme d'alerte franceinfo :  
<http://bit.ly/2GvTDRw>.

## Écophyto 2+ : manque de moyens et d'ambition

Le 10 avril dernier, l'ensemble des parties prenantes, dont Générations Futures, étaient conviées au comité d'orientation et de suivi (COS) du plan Écophyto. Notre directeur, François Veillerette, était présent au ministère de l'Agriculture où le ministre n'a pas pu communiquer les derniers chiffres de l'indicateur de référence, le NODU, pour cause de problème informatique ! Dommage, car nous nous rendions d'abord à cette réunion pour savoir où en était l'indicateur mesurant l'utilisation des pesticides dans notre pays. Nous avons malgré tout réussi à apprendre la dernière moyenne triennale glissée en tonnage qui s'élève à 70640 tonnes (en très légère baisse). En 2017, la consommation était de 68817 tonnes. Pour le fameux

glyphosate, les statistiques montrent que 8831 tonnes de produit ont été vendues en 2017 et 8673 tonnes en moyenne annuelle sur les 3 dernières années (2015-2017). Ces données partielles démontrent que **la consommation de pesticides reste au plus haut** et que l'objectif de réduction de 50 % d'ici 2025 ne pourra pas être atteint si le gouvernement ne change pas sérieusement de braquet notamment en travaillant à la diffusion rapide des systèmes de cultures à bas niveaux d'intrants tels que les systèmes de production intégrée — en plus d'un soutien accru à l'agriculture biologique — et non principalement à l'optimisation des utilisations par filière, comme le prévoit le présent plan Écophyto, très insuffisant.

### En bref

#### PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Le 18 avril, grâce notamment à l'action de la coalition EDC-Free et de notre association, une proposition en faveur d'un cadre complet de l'Union européenne sur les perturbateurs endocriniens a été adoptée à une large majorité au Parlement. C'est une belle victoire, car il est désormais attendu que la Commission prenne « rapidement les mesures qui s'imposent pour garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement contre les perturbateurs endocriniens en réduisant au maximum, dans les faits, l'exposition générale des êtres humains et de l'environnement à ces substances. » Comptez sur Générations Futures pour veiller à ce que la Commission le fasse !

Plus d'informations sur :  
<http://bit.ly/2lCoiIX>.

# ALTERNATIVES

## Le bilan prometteur de la 14<sup>e</sup> SPAP

### DES ÉVÉNEMENTS AUSSI NOMBREUX QUE DIVERSIFIÉS

La 14<sup>e</sup> Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) qui s'est tenue du 20 au 30 mars a rassemblé plus de 1000 événements sur tout le territoire et dans 9 autres pays. Les 50 partenaires officiels de la SPAP ainsi que les partenaires locaux (collectivités, associations, particuliers...) ont fait preuve de créativité et ont organisé toutes sortes d'événements. Ainsi, on a pu voir de nombreuses projections-débats organisées, notamment autour des films *Zéro Phyto*, *100 % Bio* et *Le Grain et l'Ivraie*. Mais aussi des ateliers de jardinage sans pesticides, des collectes de pesticides dans tous les magasins botanic®, ou encore des trocs de graines, plantes et boutures afin de cultiver la biodiversité. Les plus jeunes ont également été mêlés au mouvement : entre autres, une journée entière de sensibilisation à l'agriculture biologique a été organisée dans un collège de L'Isle-Jourdain. Organisée par Écocert, cette journée comprenait un repas bio servi pour 1000 élèves, accompagné d'ateliers de sensibilisation sur l'alimentation bio et locale.



© Écocert.

Atelier créativité avec les élèves.



© Écocert.

Préparation culinaire dans les cuisines du collège



© SBCDol.

La Fête du Printemps à Dol-de-Bretagne.



© Mce Rennes.

La Fête des jardiniers à Rennes.

### LA BRETAGNE : RÉGION LA PLUS MOBILISÉE AVEC PLUS DE 300 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS SUR LES 10 JOURS

La Bretagne a toujours été une région très mobilisée durant la SPAP, notamment grâce au travail des syndicats mixtes (Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne, Syndicat de la vallée du Blavet) et de la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE), qui ont largement contribué à ce dynamisme. Parmi les temps forts, on peut citer la Fête des jardiniers et la Fête du Printemps, deux temps d'informations et d'échanges pour glaner les meilleurs conseils de jardinage au naturel. D'autres régions sont également très dynamiques, comme l'Occitanie avec le collectif Cap 66.

Toute l'actualité à suivre sur le site : [www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr).

# Concours de dessin : et les gagnants sont...



Comme les années précédentes, un concours artistique a été organisé à destination des plus jeunes. Générations Futures, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Bio consom'acteurs, ainsi que l'Agence française pour la biodiversité (AFB) ont lancé un concours intitulé «La biodiversité près de chez nous». Ouvert aux élèves de cycle 1 et 2 et au périscolaire, ce concours a provoqué un engouement important.

En effet, nous avons été heureux de recevoir 49 œuvres d'écoles et accueils périscolaires différents. La délibération fut complexe tant les fresques étaient créatives et intéressantes. Le jury a finalement décidé d'un gagnant par catégorie. Ce concours même dépassé les frontières puisqu'il a été repris au Luxembourg dans le cadre de la campagne Ouni Pesticides («Sans pesticides»).

.....  
Tous les résultats et les coups de cœur sur : [www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr).



Cycle 1 :  
École maternelle Gallieni de Dax  
(photo 1).



Cycle 2 :  
École intercommunale des  
Ondines à Aunac-sur-Charente  
(photo 2).



Temps périscolaire :  
École d'Orgueil  
(photo 3).

## Lancement du jus de pomme militant

Cette année, Générations Futures et Biocoop ont renouvelé leur partenariat pour la commercialisation d'un produit phare : le Jus de pomme militant, qui vise à soutenir la conversion des agriculteurs à l'agriculture biologique. Fabriqué à partir de pommes issues de vergers en 3<sup>e</sup> année de conversion vers l'agriculture biologique, ce jus de pomme originaire de la région PACA est élaboré par Sojufel, avec des pommes issues des groupements de producteurs Solebio & Univert situés à proximité du lieu de production.

Ainsi, la commercialisation et l'achat de ce jus de pomme sont des actes militants, car ils soutiennent les producteurs bio en conversion. Le Jus de pomme militant est disponible dans la plupart des magasins Biocoop depuis le 19 mars 2019, qui correspond au lancement de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.



# JOURNAL DES RELAIS

## Les relais locaux mobilisés pour les alternatives aux pesticides et l'Appel des coquelicots



© Violette Cuiot.

### À TOULOUSE, UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE DES COQUELICOTS

Le 31 mars, environ 70 personnes ont participé à la rencontre régionale des coquelicots. Parmi les groupes représentés : Toulouse, Venerque, Lapeyrouse, Saint-Sulpice-la-Pointe, Gaillac, Auterive, le Tarn, Plaisance-du-Touch, Tournefeuille et bien sûr Générations Futures Toulouse à travers les coquelicots du Lauragais. Le potager collectif a permis de mettre en valeur plantes oubliées comestibles et la permaculture ainsi que la forêt-jardin.



© Jean-Paul Briotet.

### À LYON, UN STAND AU MARCHÉ BIO DES CLARINES À SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE

Le 30 mars, les bénévoles lyonnais ont déployé toute leur énergie pour informer les passant-es sur les alternatives et faire signer l'Appel des coquelicots.

Toute l'actualité des relais locaux sur notre rubrique dédiée : <https://bit.ly/2M4oJ2b>.



### RASSEMBLEMENTS DES COQUELICOTS

Tous les premiers vendredis de chaque mois, n'oubliez pas les rassemblements mensuels devant vos places publiques pour réclamer l'arrêt de tous les pesticides de synthèse. 621256 personnes ont déjà signé. Vous aussi, relayez l'Appel des coquelicots!

Toutes les infos utiles : [nouvoulonsdescoquelicots.org](https://nouvoulonsdescoquelicots.org).

### GÉNÉRATIONS FUTURES RECRUTE DES BÉNÉVOLES!

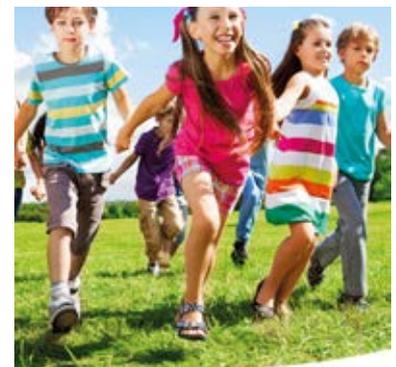
- **UNE PERSONNE RÉFÉRENTE ADJOINTE AU RELAIS LOCAL DE LYON**

Pour venir en appui au relais local de Lyon et le seconder dans ses missions.

- **UNE PERSONNE RÉFÉRENTE RELAIS LOCAL À MONTPELLIER**

Pour mener des actions et promouvoir les alternatives aux pesticides dans le secteur.

Si vous êtes intéressé-e, écrivez-nous : [adherent@generations-futures.fr](mailto:adherent@generations-futures.fr)!



**POUR UN AVENIR  
SANS PESTICIDES  
NI AUTRES TOXIQUES,  
REJOIGNEZ-NOUS!**



# AGENDA

## 16-19 mai

### FESTIVAL AGROÉCOLOGIE

📍 BORDEAUX ET ENVIRONS  
(RL BORDEAUX)

Les « Agrofilies » : conférences-débats, visites de fermes et animations dans le Bordelais, co-organisées par Générations Futures Bordeaux.

## 18 mai

### MANIFESTATION

📍 MONDIAL

Marche mondiale contre Monsanto et Bayer pour dénoncer l'industrie des pesticides, partout dans le monde.

## 22 mai

### CONFÉRENCE

📍 CASSEL  
(RL LILLE)

Conférence sur les perturbateurs endocriniens en présence du Dr Judith Louyot, relais local de Générations Futures à Lille, à 20 h au Rotary Club.

## 1<sup>er</sup> juin

### SENSIBILISATION

📍 COLMAR  
(RL STRASBOURG)

Foire Éco Bio d'Alsace sur le thème de la diversité et des alternatives au Parc des expositions de Colmar, en présence de François Veillerette.

## 24 juin

### PROJECTION-DÉBAT

📍 SAINTE-FOY-LÈS-LYON  
CINÉ MOURGUET  
(RL LYON)

Projection du documentaire *Le Grain et l'Ivraie*, suivie d'un débat animé par Générations Futures Lyon.

## 5 juillet

### CONFÉRENCE

📍 ALTKIRCH-FERRETTE  
(RL STRASBOURG)

Conférence sur les pesticides animée par François Veillerette dans le cadre des Éco-dialogues du Sundgau, à 18 h.

Tous les événements sur notre agenda en ligne : <https://bit.ly/2MZ2OPp>.

## VIDÉO

### 20 ans de lutte contre les pesticides

En quatre minutes, Générations Futures revient en images sur les dates décisives ayant marqué son action et l'histoire des pesticides de synthèse en France. Merci à tous nos soutiens sans qui toutes ces actions n'auraient pas été possibles.

Liens de visionnage :

📺 Facebook : <http://bit.ly/2ZmsGap>.

📺 Youtube : <http://bit.ly/2Gv033g>.



Générations Futures, association loi 1901 sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie, est habilitée à éditer des reçus fiscaux. Si vous souhaitez soutenir notre travail de manière régulière, vous pouvez faire un don mensuel sur : <https://www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don/> (site sécurisé) ou bien nous adresser votre don avec vos coordonnées sur papier libre à l'adresse de nos locaux : 179, rue La Fayette 75010 Paris. **D'avance, merci !**